



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 89109

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le Premier ministre sur la question des accidents de la vie courante. Chaque année, ces accidents causent 20 000 décès. Quarante-quatre associations et fédérations viennent de s'unir au sein du CLAC (Collection interassociatif de lutte contre les accidents de la vie courante), afin d'obtenir pour ce thème la label grande cause nationale 2011. Ces associations souhaiteraient que des campagnes de communication nationales soient lancées, incitant chaque citoyen à se mobiliser pour éviter ces drames de la vie quotidienne. Aussi, il souhaiterait savoir quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour sensibiliser la population sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité attirer l'attention du Premier ministre sur la démarche d'un collectif d'associations engagé dans la lutte contre les accidents de la vie courante qui a fait part de son souhait d'être candidat pour l'attribution du label « Grande cause nationale » pour 2011. La procédure d'attribution des labels « Grande cause nationale » et « Campagne d'intérêt général » 2011 a été lancée officiellement le 22 septembre avec la publication d'un communiqué, disponible sur le site gouvernement.fr. Les associations et collectifs intéressés disposent d'un délai d'un mois à compter de cette date pour déposer leur dossier de candidature auprès du service d'information du Gouvernement, qui procédera à l'instruction des dossiers avant attribution du label. Le Gouvernement est naturellement attentif à cette initiative qui vise à réduire le nombre de décès et de blessés, trop nombreux encore. L'État s'est d'ailleurs déjà mobilisé par le passé en organisant des campagnes de communication visant à mieux informer nos concitoyens, afin d'éviter ces accidents qui ont parfois des conséquences dramatiques. Le Premier ministre a également pris bonne note des propositions opérationnelles formulées par le collectif initiateur de la démarche pour amplifier cette mobilisation. Il a demandé l'examen de ces propositions par les ministères concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89109

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10127

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11963